

Mercredi 22 avril

9h00 - 10h00 Suite du débat de la veille

Recueil de la parole de l'enfant pendant l'enquête et l'établissement des faits

10h00 - 12h30 Table-ronde

L'enfant victime face au procès de ses agresseurs, animée par **Mona Paré**,
chercheuse et enseignante à l'université d'Ottawa

Cette table-ronde traitera en particulier :

- **de l'audition de l'enfant par les magistrats** (l'enfant est-il entendu directement par la Cour ? Si oui, dans quelles conditions, avec quelles protections ? Quel accompagnement ?)
- **de l'accompagnement de l'enfant par les avocats, par d'autres personnes ou par des services dédiés** (l'enfant est-il systématiquement assisté d'un avocat ? Si oui, comment celui-ci est-il rémunéré ?)
- **de la présence des enfants aux audiences**
- **de la protection du mineur et de sa famille**
- **des réparations éventuelles**
- **de la situation particulière des enfants témoins de violences**

Chaque participant est appelé à développer (maximum 10 minutes), chacun dans sa sphère de compétences, les thèmes ici mentionnés avant un débat général.

Rita Sodjiédo-Hounton, Conseillère à la Cour suprême (Bénin)

Christian Ndanga Dogoua, Procureur (Cameroun)

Philippe Tremblay, Bureau international des droits des enfants (BIDE), Avocat (Canada)

Véronique Boulay, Avocate (France)

Yamna Taltit, Assistante sociale et responsable de formation au sein de Bayti (Maroc)

Béatrice Bouron, Présidente de l'association Amane (Maroc)

12h30 - 14h00 Pause déjeuner

14h00 - 16h30 Débat libre sur l'accompagnement de l'enfant à l'issue du processus judiciaire : orientations, prise en charge, réinsertion

16h30 - 17h00 Recommandations des experts de l'atelier

17h00 - 17h15 Clôture des travaux

Driss El Yazami, Président du Conseil national des droits de l'Homme du Maroc

Création : bureau de la communication - DCI - 04/15



Mardi 21 avril

8h30 - 9h00 - Accueil des participants à l'hôtel Diwan

La prise de note de l'atelier sera assurée par **Khalid Hanefioui**, responsable du secteur « droits des enfants » au Conseil national des droits de l'Homme (Maroc).

9h00 - 9h30 - Ouverture des travaux

Mot de bienvenue, **Officiel marocain**

Les engagements de l'Organisation internationale de la francophonie en faveur des droits de l'enfant et la présentation du projet de guide, **Delphine Couveinhes Matsumoto**, représentante de l'Organisation internationale de la francophonie chargée des droits de l'enfant

Pascale Alisse, représentante du secrétariat général de Francopol et coordinatrice du comité technique sur les droits de l'enfant

9h30 - 10h00 - La structure du Guide

Claire Brisset, membre du groupe de travail francophone sur les droits de l'enfant, ancienne Défenseuse des enfants (France)

10h00 - 10h45 - Les étapes du développement de l'enfant, les différentes formes de violences contre les enfants et leurs impacts

Najat M'Jid, membre du Conseil national des droits de l'Homme, pédiatre (Maroc)

10h45 - 11h15 - Pause

11h15 - 11h45 - Qui sont les auteurs des violences contre les enfants ?

Christian Whalen, Défenseur adjoint au bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick (Canada)

11h45 - 12h15 - Qui protège les enfants ?

Sharona Mauree, Enquêtrice pour l'Ombudspersonne pour les enfants (Maurice)

12h15 - 12h45 - Débat libre

12h45 - 14h00 - Pause déjeuner



14h00 - 17h00 - Table-ronde

Recueil de la parole de l'enfant pendant l'enquête et l'établissement des faits, animée par **Benoit Van Keirsbilck**, Président de l'ONG Défense des enfants (Belgique)

Cette table-ronde traitera en particulier :

- **du signalement**
- **des enquêteurs**
- **des diverses méthodes d'appréhension et d'audition de l'enfant** (Protocoles « NICHD » et autres, poupées sexuées, représentation de la maison,...)
- **du rôle des experts** (notamment les pédopsychiatres, psychologues et médecins légistes,...)
- **de la protection de l'enfant pendant le temps de l'enquête et avant le procès de ses agresseurs** (rôle des travailleurs sociaux, des policiers et des magistrats notamment)

Chaque participant est appelé à développer (maximum 10 minutes), chacun dans sa sphère de compétences, les thèmes ici mentionnés avant un débat général.

Naima Badaz, Enseignante au lycée Ibn El Haitem à Casablanca (Maroc)
Ghizlane Benjelloun, Chef de l'unité pédopsychiatrique de Casablanca (Maroc)
Hicham Benyaich, médecin légiste (Maroc)
François Touret de Coucy, Vice-procureur au tribunal de grande instance de Laval (France)
Rachid Amor, Commissaire de police, Chef de la brigade des mineurs des services de police judiciaire de la préfecture de Rabat (Maroc)
Rajji Lamia, Administrateur, psychologue attachée à la brigade des mineurs des services de police judiciaire de la préfecture de Rabat (Maroc)
Ouintaré Ouedraogo, Chef de la brigade régionale de la protection de l'enfance (Burkina Faso)
Pierre-Alain Dard, Chef de la brigade des mineurs (Suisse)
Serghini Saadia, Coordinatrice de l'Unité de protection de l'enfance de Casablanca (Maroc)